



Direction des Politiques Educatives - DPEDUC



A travers la gestion intercommunale, les communes défendent le maintien et le développement d'un service public de qualité, solidaire et proche des habitants.

Les lieux d'accueil et les équipes n'ont pas changé, c'est leur gestion qui se fait désormais au niveau intercommunal via la Direction des Politiques Educatives (DPEDUC), rattachée au Sicoval.

La DPEDUC est chargée de développer les services à la personne en cohérence avec les besoins de la population : permettre un accès équitable à tous et garantir leur proximité tant géographique que dans les relations avec les bénéficiaires.

La DPEDUC gère les services à la personne sur l'ensemble du territoire, notamment l'accueil extrascolaire de l' **enfance** et de la **jeunesse** (centres de loisirs, espaces jeunes...),

Pour contacter la DPEDUC : Steve Mazingant 05 62 71 74 52

La gestion intercommunale permet de développer des projets et des offres de loisirs pour l'enfance et la jeunesse dans le respect de valeurs éducatives et citoyennes partagées.

Accueil sur les temps de vacances scolaires.

Le MERCREDI : les enfants sont pris en charge par l'ALSH pour le repas et l'après-midi.

La démarche pour s'inscrire à une structure :

- * **compléter un Dossier Administratif Préalable (DAP).** *Celui-ci contiendra toutes les données personnelles concernant l'usager et sa famille, ainsi que certaines autorisations nécessaires.*

[DAP Personne responsable](#)

[DAP Enfant](#)

- * **compléter la fiche d'inscription (FIS).** *Le service jeunesse du Sicoval ayant en gestion directe 8 Espaces Jeunes, afin de faciliter la fréquentation sur plusieurs structures par les usagers, il vous est proposé d'y mentionner les structures que l'usager fréquentera a priori.* [FIS Espace jeunes](#)

Pour les 3-11 ans

Structure jeunesse 12-17 ans

ALSH Ayguesvives

Allée des Droits de l'Homme

Tel : 05 62 71 74 52

Courriel : alsh.sud@sicoval.fr

Horaires : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Espace Jeunes

Place du Fort

Tel : 06 72 94 89 57

Courriel : alsh.ados.ayguesvives@sicoval.fr



Programmes HIVER 2020

- [Ayg'Ados du 10 au 14 février](#)
- [Pôle Ado du 10 au 14 février](#)
- [Baz'Ado du 10 au 14 février](#) et [du 17 au 21 février](#)
- [Attestation d'aisance aquatique](#)

Concernant les inscriptions aux structures -Espaces Jeunes et ALAC (Accueil de Loisirs Associé au Collège) : le DAP (Dossier Administratif Préalable) est désormais en 2 parties (personne responsable / enfant), ainsi que la fiche d'inscription (Espace jeunes / ALAC).

La démarche pour s'inscrire à une structure "jeunesse" est la suivante :

1 - **satisfaire les conditions d'accès** : être mineur, collégien ou lycéen

2 - **compléter un Dossier Administratif Préalable (DAP)**. Celui-ci contiendra toutes les données personnelles concernant l'utilisateur et sa famille, ainsi que certaines autorisations nécessaires.

• [DAP Personne responsable](#)

• [DAP Enfant](#)

3 - **compléter la fiche d'inscription aux structures (FIS)**. Le service jeunesse du Sicoval ayant en gestion directe 8 Espaces Jeunes et 3 ALAC, afin de faciliter la fréquentation sur



plusieurs structures par les usagers, il vous est proposé d'y mentionner les structures que l'utilisateur fréquentera a priori.

📍 FIS ALAC

📍 FIS Espace jeunes

4 - transmettre les 2 documents à la structure de référence ainsi que les justificatifs ou pièces demandées.

Cette nouveauté permettra une harmonisation dans les documents qui sont demandés aux familles et facilitera le transfert des données nécessaires à l'accueil de l'utilisateur sur plusieurs de nos structures.

L'espace ados accueille les jeunes de 10 à 18 ans résidant sur le Sicoval.

Il vise à accompagner les jeunes dans l'élaboration de leur projet, leur permettre d'aménager les lieux et leur temps libre, et favoriser le dialogue, l'échange, l'écoute et la sociabilité.

HORAIRES

Lundi - Mardi – Mercredi - Jeudi – Vendredi de 10h00 à 17h00

Possibilité de restauration sur place, repas et goûter à la charge de la famille.

PARTICIPATION FORFAITAIRE

Le tarif de l'adhésion est de 10 € pour toute l'année scolaire du 1er Septembre 2018 au 31 Août 2019.

Tous les accueils sont gratuits à l'exception de certaines activités sur inscriptions payantes. La participation financière est calculée sur la base de l'avis d'imposition sur le revenu, document à fournir obligatoirement. Sans l'avis d'imposition le tarif maximum est appliqué.

CONTACTS Responsable : Quentin LACHIVER 06 72 94 89 57 -
Mairie d'Ayguésvives : 05 61 81 92 57